



Trail Hervé-Gourdel Binôme handicapés/valides

*« Parrainé par la double
championne de France handi,
double record woman mondial
Nathalie Cuny »*

Le 28 juin 2015
Saint-Martin-Vésubie

« Pour réunir les différences »

Association Hervé-Gourdel (Association Loi 1901 à but non lucratif)

Mairie de St-Martin-Vésubie Place De Gaulle 06450 St-Martin - www.association-herve-gourdel.org - info@association-herve-gourdel.org

Informations : Aline : 06 03 31 14 31 (8h/20h) – Françoise : 06 83 43 01 19 (16h/20h – Jeu 8h/20h)



*« Nous remercions pour leur confiance et leur soutien :
La Fondation GODF, la Mairie de St-Martin-Vésubie et tous nos membres »*



Trail Hervé-Gourdel - 28 juin 2015

« Pour réunir les différences »

Notre jeune association, forte de plus de soixante-dix membres en cinq mois, organise, ce 28 juin, dans le cadre de la Fête de la montagne, un trail ayant pour but principal de mettre en avant « la différence » et de **valoriser les handicapés physiques** en joëlettes (fauteuil tout terrain mono-roue), malvoyants (qui courent en binôme handicapé/valide) et malentendants.

Le trail sera suivi d'un repas convivial et familial dans la cour de l'école de Saint-Martin-Vésubie. Moment qui permettra des échanges entre valides et handicapés. Le coût du repas est inclus dans les frais d'inscription.

Le trail est ouvert à toute personne un peu sportive. C'est un trail « raisonnable » d'environ 8 km, 2h30 et 550m de dénivelé maximum. *« Court qui veut courir, marche qui veut marcher. L'essentiel est de prendre du plaisir et de partager un moment convivial ».*

Parcours sur la commune de Saint-Martin-Vésubie. Départ et arrivée Place de la Mairie :

- Accueil : « garderie chiens d'aveugles », aide au stationnement dès 7h.
- 7h30 : remise des dossards.
- 8h15 : premier départ.
- 12h30 : remise des prix.
- 13h30 : déjeuner.

Capacité d'accueil des concurrents :

- 8 handicapés physiques en joëlette - 64 valides pour les encadrer.
- 30 malvoyants - 30 valides pour les encadrer.
- 30 malentendants.
- 1 traductrice langue des signes.
- une trentaine de bénévoles.

« Possibilité de moduler en fonction des demandes d'inscription ».

Accompagnants :

- Accompagnant de minimum trois personnes handicapées – repas offert.
- Accompagnant forfait repas – 12 euros (**réservation obligatoire**).

Bénévoles (environ 35)

- Repas offert.



Association Hervé-Gourdel (Association Loi 1901 à but non lucratif)

Mairie de St-Martin-Vésubie Place De Gaulle 06450 St-Martin - www.association-herve-gourdel.org - info@association-herve-gourdel.org
Informations : Aline : 06 03 31 14 31 (8h/20h) – Françoise : 06 83 43 01 19 (16h/20h – Jeu 8h/20h)



*« Nous remercions pour leur confiance et leur soutien : La Fondation GODF,
La Mairie de St-Martin Vésubie et tous nos membres »*



Journées d'initiation à la joëlette :

- Jérôme et l'équipe de *Trail pour tous* – Françoise (l'ambassadrice), Rose-Anne (la trésorière) et Aline (la présidente) – ont suivi des journées de découverte et de mise en pratique de la joëlette à Cagnes. Portage, guidage, sécurisation, mise en situation d'handicap dans le fauteuil.
- Organisation d'une séance informelle de découverte de la joëlette le mercredi après-midi, en collaboration avec Dominique de « Osons la différence » et Axel du « Montagne club Vésubien ». Plus de trente participants à la marche sportive et à la séance de visionnage des films des associations sur l'ascension du Kilimandjaro et de marathons en joëlette.

Hébergement & accueil

- Deux parkings nous seront réservés dont un derrière la mairie pour les personnes en fauteuil roulant.
- Des chambres adaptées du lycée de la montagne de Valdeblore pourront être mise à disposition des handicapés moteur et en chaise roulante (**réservation obligatoire**).
- Nous pouvons vous renseigner sur les possibilités d'hébergement à proximité de Saint-Martin-Vésubie. Nous disposons de quelques chambres au tarif préférentiel de 7,50 euros la chambre. (réservation obligatoire).

Pour toutes ces questions, merci de contacter Aline par email kameleoncannes@gmail.com ou par téléphone 06 03 31 14 31.

Le trail sera parrainé par NATHALIE CUNY double championne de France et double record Woman mondial handisport, qui participera au trail

Palmarès

- 2012 championne de France 10 km sur route
- 2013 championne de France 5000m piste
- 2014 record du monde sur 24h (150km)
- 2014 1ere handisport 100 km de Millau
- 2015 record du monde sur 24h (166 km)



Organisation

Françoise Gourdel-Grandclaude, Rose-Anne Gille et Aline Viguière le Griel.
Supervision technique, Gilles Lemmonier (guide de haute montagne)
Responsable médical, Docteur André Benzaquin (chirurgien)
Responsable course, Mohamed Bellalijou (accompagnateur moyenne montagne)
Autres accompagnateurs de moyenne montagne présents sur le trail, Patricia Roux-Guisto, Nicolas Matteudi, et Adrien Trestini. Tous bénévoles !

Nos partenaires : Ecole supérieure de commerce « CESNI » Chambéry, Conseil départemental 06, Gilles Lemmonier/ Guide de haute montagne, Lycée de la montagne à Valdeblore, Montagne club vésubien, Osons la Différence, Pompiers de Saint-Martin-Vésubie, Trail pour tous.

Nos sponsors sur cet événement : cabinet « Coutot-Roehrig » Marseille et le domaine « Château de Nestuby ».

Association Hervé-Gourdel (Association Loi 1901 à but non lucratif)

Mairie de St-Martin-Vésubie Place De Gaulle 06450 St-Martin - www.association-herve-gourdel.org - info@association-herve-gourdel.org
Informations : Aline : 06 03 31 14 31 (8h/20h) – Françoise : 06 83 43 01 19 (16h/20h – Jeu 8h/20h)



*« Nous remercions pour leur confiance et leur soutien :
La Fondation GODF, la Mairie de St-Martin-Vésubie et tous nos membres »*



Fiche d'inscription « Trail Hervé-Gourdel » St-Martin-Vésubie 28 juin 2015

« Pour valoriser la différence. Binôme handicapé/valide et accueil des personnes malentendantes »

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
M F
Adresse et numéro de téléphone :
Adresse électronique :

Catégorie : Valide Handicapé
Besoin d'accompagnement :
Avant le trail pour me rendre sur place :
Pendant le trail :

Je suis valide / Je suis en fauteuil / Je suis non-voyant / Je suis malentendant
« Barrez SVP les mentions inutiles »

Mon équipe est déjà constituée ? Je donne les noms de mes coéquipiers, valides ou handicapés :
« Pour les joëlettes, 1 pers. handicapée / 8 pers. valides. Pour les malvoyants 1 pers. handicapée / 1 pers. valide »

- -
- -
- -
- -

* « Nous nous réservons le droit de ne pas remettre le dossard à la personne handicapée le jour de la course si l'accompagnant valide n'est pas présent et n'a pu être remplacé ou si l'équipe manque de cohérence et que la sécurité des participants peut être engagée. »

1/ Je remplis complètement le bulletin d'inscription et renvoie le dossier complet par voie postale
2/ Je fournis un certificat médical de moins d'un an. (Pour chaque personne pour les équipes)
3/ Je règle les frais d'inscription (par chèque à l'ordre de l'Association Hervé-Gourdel)
5€ pour les individuels
8€ pour les équipes constituées
4/ Pour les mineurs, je fournis une autorisation parentale.

Je suis affilié à une association ? À un club sportif ? À une fédération ?
Lequel ? Laquelle ?
Mon niveau et mon expérience sportive : Expérience joëlette : OUI / NON
J'ai déjà participé à des trails : OUI NON
Pour les personnes en joëlette et les accompagnants valides : - Taille : - Poids :

Observations et demandes particulières :

« La demande d'inscription ne sera validée que si le dossier est complet et par ordre d'arrivée des dossiers par voie postale. Faute de place, l'association se réserve le droit de refuser des inscriptions. Le dossier complet sera alors renvoyé à son expéditeur. Je donne à l'association Hervé-Gourdel l'autorisation de publier photos et films pour promouvoir les activités de l'association. Je suis couvert par une assurance pour cette activité. »
Signature avec mention « Lu et approuvé. Bon pour accord »

Merci à nos partenaires sportifs :
CESNI, lycée de la montagne, Montagne club vésubien, Osons la Différence, Trail pour tous.

Association Hervé-Gourdel (Association Loi 1901 à but non lucratif)

Mairie de St-Martin-Vésubie Place De Gaulle 06450 St-Martin - www.association-herve-gourdel.org - info@association-herve-gourdel.org
Informations : Aline : 06 03 31 14 31 (8h/20h) – Françoise : 06 83 43 01 19 (16h/20h – Jeu 8h/20h)



« Nous remercions pour leur confiance et leur soutien : La fondation GODF,
La Mairie de St-Martin Vésubie et tous nos membres »

